



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Crise sanitaire du Coronavirus Covid-19 : les conditions de la reprise des chantiers de Travaux Publics



Crédits photos : Gare de l'Est, G. Tordjman / Seine-et-Marne, O. FARRE

Paris, vendredi 27 mars 2020 - Alors que la France et le reste du monde traversent une crise sanitaire dont personne n'a l'expérience, les entreprises de Travaux Publics franciliennes interpellent les Maîtres d'Ouvrages et Maîtres d'œuvre franciliens dans une lettre ouverte pour les alerter sur les conditions de la reprise des chantiers, qui devra se faire en assurant prioritairement la sécurité et la santé des collaborateurs.

Depuis le 16 mars, à la suite des annonces gouvernementales faisant état de l'aggravation de la crise du Covid-19 et compte-tenu de la nature des activités des entreprises de Travaux Publics, la plupart des chantiers en Ile-de-France ont dû progressivement être arrêtés.

« 90% de nos chantiers sont à l'arrêt », déclare José Ramos Président de la FRTF Ile-de-France, « mais nous avons hâte de pouvoir reprendre en assurant la sécurité de notre personnel. Nous attendons beaucoup des préconisations du Protocole en cours de négociations entre l'Etat, les Fédérations Professionnelles du BTP et les syndicats de salariés pour organiser la reprise dès que la baisse de l'épidémie le permettra. »

Ces arrêts de chantiers ont souvent été réalisés à la demande ou avec l'accord du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre. **Nous tenons d'ailleurs à remercier la grande majorité d'entre eux qui font preuve d'humanité, de solidarité et de responsabilité dans ce moment difficile.**

En Entrepreneurs responsables, nous avons mis en sécurité nos chantiers et continué d'assurer des astreintes. Mais devant l'ampleur de la situation, **nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de reprendre l'activité normale de nos entreprises** sans être assurés de protéger la santé et la sécurité de nos collaborateurs, de bénéficier des approvisionnements nécessaires et de travailler avec l'ensemble des acteurs qui coordonnent les chantiers sur le terrain (architectes, bureaux de contrôles, SPS, ...). C'est la reprise totale de l'ensemble de la filière qui participera au rebond de l'économie francilienne.

Dans ce contexte, **il est important de sécuriser la situation et que les Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'œuvre prennent les OS d'ajournement ou d'arrêt de chantier** le temps de permettre à chacun de travailler à la réouverture des chantiers dans des conditions de sécurité.

Cette reprise que nous appelons comme vous de nos vœux, nous la préparons d'ores et déjà. Elle concernera dans un premier temps les travaux urgents et les chantiers prioritaires, puis à mesure que nous gagnerons en capacité d'intervention, cette reprise s'étendra à l'ensemble des opérations de travaux pour qu'une fois l'épidémie derrière nous, l'ensemble des chantiers soit opérationnel.

En espérant, que l'ensemble de nos équipes soit au complet !

La lettre ouverte adressée aux Maîtres d'ouvrages et Maîtres d'œuvre est disponible sur notre site internet : https://www.frtfidf.fr/sites/idf/files/content/lettre_ouverte_mo_et_moe_27_mars_2020.pdf

CONTACT PRESSE :

Olivier GARRIGUE, Secrétaire Général
Tél : 06 61 61 02 62 ; Mail : idf1@fntp.fr